

# La filière se mobilise

La saison festive du foie gras commence. L'interprofession et tous les opérateurs de la filière se mobilisent afin de remettre sur le devant de la scène ce produit de haute qualité auquel les français sont très attachés. En effet, 93 % d'entre eux déclarent qu'ils consomment du foie gras à l'occasion des fêtes de fin d'année et 77 % en consomment plus d'une fois par an.

## • Les volumes de production français sont assurés

D'après les estimations de la profession, la production française pour 2018 devrait s'élever à 16 360 t de foie gras. Ce volume se rapprocherait du niveau de production de 2015, dernière année de référence avant les deux événements sanitaires aviaires. Le mois de décembre reste déterminant car en 2017, 81 % des ventes ont été réalisées à ce moment-là.

## • Un nouvel événement culinaire autour du foie gras et du magret

Les professionnels lancent cette année la **1<sup>ère</sup> semaine nationale du foie gras**, en partenariat avec des restaurants de toute la France. Du 3 au 9 décembre, des centaines de restaurateurs organiseront des menus spécifiques et des animations en lien avec le foie gras et le magret. L'objectif est de faire découvrir ces produits sous des angles inattendus, combinant le foie gras ou le magret avec des ingrédients originaux tels que la griotte ou le chocolat. Des ateliers enfants seront également

organisés en compagnie des chefs pour réaliser des recettes avec du foie gras.

Tous les restaurants participants et leurs animations seront disponibles sur le site internet : **semaine-du-foie-gras.fr**

## • Une nouvelle campagne de publicité à la télévision et sur les réseaux sociaux

Un nouveau spot publicitaire de 15 secondes sera diffusé très largement à la télévision, prenant le parti pris d'ancrer le foie gras dans le quotidien des plus jeunes générations. La diffusion du spot sera complétée par la mise en place d'un dispositif dédié au web et aux réseaux sociaux. Un nouveau slogan voit également le jour, « **Le foie gras, exceptionnel à chaque fois !** »

## • Un véritable plan de filière pour responsabiliser et sécuriser la production

Suite aux deux événements d'influenza aviaire, le CIFOG a mené un important travail de concertation

avec tous les maillons de la filière, des experts scientifiques et des vétérinaires.

Ces échanges ont abouti à la mise en place, en collaboration avec les pouvoirs publics, de nouvelles règles de production adaptées à tous les modes d'élevages, permettant la sécurisation du risque sanitaire. Il s'agit du « **pacte de lutte contre l'influenza aviaire et de relance de la production française** », signé en avril 2017.

De nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre, notamment le déploiement d'une base de données en ligne (BD avicole), des mesures de biosécurité dans les élevages, auprès des intervenants externes, et dans le transport de volailles vivantes.

En complément du pacte, le CIFOG engage un plan de filière sur 5 ans, articulé autour de deux axes stratégiques :

- vers une filière durable, qualitative et adaptée à la demande,
- valoriser les produits de la filière (foie gras, magret, confit) pour une juste rémunération de tous les acteurs de la filière.